

FONDS DE SOUTIEN PIECES A FOURNIR

- Extrait Kbis ou Registre des Métiers
- Une attestation sur l'honneur de régularité de situation fiscale et sociale ou attestant d'une demande d'échelonnement de paiement
- Un courrier de saisine expliquant les difficultés économiques rencontrées depuis le début des manifestations
- RIB de l'entreprise

Ces éléments seront à joindre lors de la saisie en ligne* de votre dossier par vos soins et votre expert-comptable ou centre de gestion agréé.

**Ouverture de la plateforme unique dématérialisée le 03/04/2019 à 14h00 Accès via le site internet www.bordeauxgironde.cci.fr*

Clôture : le 30/06/2019 à minuit (sous réserve de disponibilité des fonds)